

## **La Banque Populaire du Sud-Ouest partenaire de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) en Aquitaine en faveur de l'économie solidaire**

Lundi 26 novembre, François de la Giroday, Président de la Banque Populaire du Sud-Ouest et Maria Nowak, Présidente et fondatrice de l'Association pour le Droit à l'Initiative (ADIE) ont signé une convention de partenariat pour développer ensemble le Crédit Solidaire aux personnes en recherche d'emploi et allocataires du RMI qui souhaitent créer, reprendre ou développer leur entreprise dans les départements de la Gironde, des Landes et des Pyrénées Atlantiques. Ce partenariat de proximité s'inscrit dans la déclinaison d'un accord cadre entre l'Adie et le Groupe Banque Populaire.

Par cet accord régional, la Banque Populaire du Sud-Ouest, établissement bancaire coopératif confirme son engagement sur les valeurs qui sont à l'origine de sa fondation : la proximité et l'esprit d'entreprendre.

Grâce à l'ouverture de crédits accordée par la Banque Populaire du Sud-Ouest l'Adie Aquitaine pourra financer elle-même les porteurs de projets. En effet, depuis 2003, l'Adie peut prêter directement aux créateurs. Cette nouvelle disposition (article L511-6 du Code Monétaire et Financier dans le cadre de la loi bancaire n° 84-46 du 24 janvier 1984) simplifie la gestion des prêts, et raccourcit considérablement les délais de décaissement et d'information sur les remboursements.

Les microcrédits actuellement attribués par l'Adie sont d'un montant maximum de 5 000 euros remboursables sur une période pouvant aller jusqu'à 24 mois. Ils peuvent être complétés par des prêts d'honneur et des aides de l'Etat ou des collectivités locales. Au-delà de la ressource financière les créateurs sont également accompagnés par des bénévoles de l'Adie dans la création et la gestion de leur activité. Un jeune créateur, Franck Laplaine, a d'ores et déjà bénéficié d'un microcrédit pour lancer le site internet [www.culturenet.fr](http://www.culturenet.fr) en ligne très prochainement.

Les collaborateurs de la Banque viennent renforcer le soutien aux créateurs et à l'association. Un engagement solidaire qui fait partie intégrante de la culture et de l'esprit coopératifs de la Banque Populaire du Sud-Ouest.

### ***A propos de la Banque Populaire du Sud-Ouest***

Banque coopérative régionale, propriété de ses 74 785 sociétaires, la Banque Populaire du Sud-Ouest est administrée par des hommes et des femmes acteurs de l'économie d'Aquitaine. Implantée sur trois départements, la Gironde, les Landes et les Pyrénées Atlantiques, avec un réseau de 104 agences et 982 salariés, la Banque Populaire du Sud-Ouest compte 212 700 clients. Elle a accordé 928 millions d'euros de crédits pour accompagner plus de 19 000 projets personnels ou investissements professionnels.

### ***A propos de l'Adie***

L'Adie est une association (loi 1901) reconnue d'utilité publique qui aide des personnes exclues du marché du

travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et leur propre emploi. Elle a été créée en 1989 par Maria Nowak en adaptant à la France le principe du microcrédit. Différente de l'aide sociale, l'approche de l'Adie consiste à soutenir l'initiative des personnes en difficulté en leur ouvrant l'accès au crédit et en apportant la formation et l'accompagnement dont elles ont besoin pour créer leur emploi. Son objectif est de permettre aux exclus de devenir créateurs de richesse et de retrouver leur autonomie et leur dignité.

60% des bénéficiaires de l'Adie sont bénéficiaires des minima sociaux, grâce à l'intervention du microcrédit, ils sont plus de 80% à sortir du RMI ou de l'ASS dans un délai de 18 mois.

L'Adie Aquitaine, premier opérateur régional de microfinance, a octroyé 439 prêts en 2006, et distribués plus de 3 469 693 euros. Au niveau national, plus de 120 Millions d'Euros ont été prêtés en partenariat avec les Banques depuis la création de l'association. L'encours de la région aquitaine au 30 Octobre est de 1 814 000. 1240 opérations financières ont été réalisées en 2007 au 30 Octobre soit une progression de 27% par rapport à 2006.

60% des bénéficiaires de l'Adie sont bénéficiaires des minima sociaux, grâce à l'intervention du microcrédit, ils sont plus de 80% à sortir du RMI ou de l'ASS dans un délai de 18 mois.

Délégation Régionale Adie Boutique de l'Initiative

11 Rue du Général Delestraint 33310 Lormont - Tél. : 0 800 80 05 66 (Numéro Vert)

Contact presse Banque Populaire du Sud-Ouest

Quitterie de Galard – 06 82 31 70 80 - [quitterie.de.galard@wanadoo.fr](mailto:quitterie.de.galard@wanadoo.fr)

Contact presse Adie Aquitaine

[aquitaine@adie.org](mailto:aquitaine@adie.org)